



## **Contrôle continu en lycée général et technologique : l'évaluation comme outil de surveillance**

COMMUNIQUÉ

En ce jour de pré-rentrée, les enseignant-es de première et terminale générales et technologiques vont être confronté-es à un bouleversement de leurs pratiques. En effet, le contrôle continu, qui compte pour 40% du baccalauréat, sera intégralement calculé sur la base des moyennes annuelles des élèves. Cette évaluation en contrôle continu ne jouera plus son rôle formatif pour aider les élèves à mesurer leurs progrès et leurs besoins dans une relation pédagogique de confiance. En effet, puisque tout compte pour le baccalauréat, même les évaluations dites « formatives », invoquées dans la circulaire, sont une mesure du « niveau » qui va jouer dans Parcoursup.

En conséquence, elle accroît la pression pesant sur les élèves, les familles et les enseignant-es et accroît l'« effet de réputation » des établissements dans le contexte de concurrence pour l'accès à l'enseignement supérieur.

Pour encadrer ce contrôle continu, le ministère préconise de construire un « projet d'évaluation » par équipe au sein des établissements, que devront mettre en œuvre les enseignant-es, afin de définir des « principes communs » mais aussi de « formaliser les différents types d'évaluation », de « prévoir des temps d'évaluation organisés à l'échelle de l'établissement »... Sans oublier que le « guide de l'évaluation » publié en 2020, dont certain-es s'inspireront sans doute, définissait même le nombre minimal de notes par trimestre.

Sous couvert d'harmoniser les pratiques, on concrétise l'«évaluation-surveillance», transformant l'outil en finalité : on réduit la liberté pédagogique, on multiplie les épreuves communes, on impose parfois des progressions communes et on donne des outils de pression sur les personnels. En réalité, on accentue la dimension locale du baccalauréat puisque chaque établissement aura son projet.

Illusion de protection contre d'éventuelles pressions des familles, ce projet risque de se transformer en carcans dans lesquels les personnels se seront eux-mêmes enfermés. Sans parler de la gestion des absences aux évaluations qui va rapidement devenir une usine à gaz.

Si une réflexion collective et approfondie doit irriguer les pratiques d'évaluation, les deux journées banalisées prévues à cet effet sont largement insuffisantes et se limiteront à établir les instruments de contrôle systématique. **La CGT Educ'action invite les personnels à refuser de construire ces projets locaux et à se servir des journées banalisées pour entamer une réflexion pédagogique plus large sur la question de l'évaluation.**

**Il y a urgence à redonner une valeur formative à l'évaluation et à retrouver un baccalauréat reposant sur des épreuves finales et ouvrant aux élèves le libre accès à la licence de leur choix.**

Montreuil, le 1er septembre 2021